



LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET L'EMPLOI

C'est un phénomène qu'on connaît bien en Amérique et qui commence à se manifester en Europe. L'automatisation du travail est une grande peur pour les uns et un grand progrès pour les autres. Est-ce que les nouvelles technologies vont supprimer des millions d'emplois qualifiés ? On pense qu'elles sont une menace pour des professionnels comme les juristes, les traducteurs, les vendeurs, les techniciens ou les chauffeurs de taxi. Si on les remplace par des « robots-ordinateurs », on les mettra au chômage¹.

Par conséquent, à l'avenir les vendeurs ne seront pas nécessaires, puisque de plus en plus de clients achètent sur Internet. Si nous pouvons administrer nos finances au moyen d'un smartphone, alors nous ne serons pas obligés de parler avec les agents de banque. Il y a aussi des robots qui travaillent habituellement dans des mines en Australie ou dans des exploitations agricoles au Brésil. Avant, tout cela était impossible.

L'évolution de l'intelligence artificielle a été spectaculaire. Elle trouve des champs d'application très concrets, comme la traduction ou l'analyse de textes. Les logiciels² de traduction seront bientôt plus efficaces que les interprètes. Un ordinateur aujourd'hui peut écrire un communiqué financier sans risque d'erreur. Il peut aussi rédiger une chronique sportive parfaitement claire.

La liste des emplois menacés est longue. L'impact de la technologie sur les métiers routiniers sera particulièrement dur. Cependant, il y a des jobs³ difficiles à mécaniser, dans lesquels la créativité ou les capacités relationnelles sont indispensables : médecins, artistes, architectes, coiffeurs, etc.

Finalement, il faut se poser la question suivante : est-ce qu'il y aura du travail pour tout le monde, avec cette grande révolution technologique ? Le futur nous apportera la réponse.

D'après un article modifié de Sophie Fay, paru dans *Le Nouvel observateur*, n° 2575 (13-19 mars 2014).

Questions.

1. Lisez le texte et résumez en une seule phrase son idée globale (1 point).

2. Dites que signifient les phrases et expressions suivantes par rapport au texte. Choisissez l'expression la plus convenable (4 points).

- A). L'automatisation du travail est une grande peur.
 - i). L'automatisation du travail est cause de maladies.
 - ii). L'automatisation du travail fait pleurer.
 - iii). L'automatisation du travail est cause d'une grande inquiétude.
 - iiii). L'automatisation du travail est cause d'accidents.
- B). Emplois qualifiés.
 - i). Emplois bien organisés.
 - ii). Travaux bénévoles.
 - iii). Emplois qui exigent une formation spécialisée.
 - iiii). Travaux rémunérés.
- C). Agents de banque.
 - i). Policiers qui travaillent dans une banque.
 - ii). Employés de banque.
 - iii). Propriétaires d'une banque.
 - iiii). Directeurs d'une banque.

¹ Chômage: inactivité, manque de travail.

² Logiciel : programme informatique.

³ Job : emploi payé.



- D). Capacités relationnelles
- i). Capacités à établir des relations avec d'autres personnes.
 - ii). Aptitudes à établir des rapports logiques entre les idées.
 - iii). Aptitudes pour les mathématiques.
 - iiii). Aptitudes pour la politique et la diplomatie.
3. Traduisez les phrases suivantes (2 points) :
- A). C'est un phénomène qu'on connaît bien en Amérique et qui commence à se manifester en Europe.
 - B). ... les vendeurs ne seront pas nécessaires, puisque de plus en plus de clients achètent sur Internet.
 - C). Un ordinateur aujourd'hui peut écrire un communiqué financier sans risque d'erreur.
 - D). Finalement, il faut se poser la question suivante : est-ce qu'il y aura du travail pour tout le monde, avec cette grande révolution technologique ?
4. Exprimez votre opinion sur les effets positifs et négatifs de la révolution technologique. Est-ce que vous croyez que les nouvelles technologies vont détruire beaucoup d'emplois ? (50 mots) (3 points).



**UNIVERSIDAD
DE LA RIOJA**

Prueba de Acceso a la Universidad para mayores de 25
años
Convocatoria: 2014
ASIGNATURA: FRANCÉS
TIEMPO DE REALIZACIÓN: 1 HORA

CRITERIOS ESPECÍFICOS DE CORRECCIÓN

En las preguntas 1 y 2 se valorará la capacidad del alumno para comprender global y específicamente la idea o ideas contenidas en el texto.

En la pregunta 3 se valorará un conocimiento básico de léxico y de construcción lingüística, demostrable en la actividad de traducción.

En la pregunta 4 se valorará la capacidad del alumno para expresarse con cohesión y coherencia en francés.

